# Estimant « la situation intenable », un collectif de 31 sénateurs du groupe “Socialiste, écologiste et républicain” demande la légalisation du cannabis

10/08/2022 à 23h06



**Un collectif de 31 sénateurs du groupe “Socialiste, écologiste et républicain”, emmené par Gilbert-Luc Devinaz, s’engage, dans une tribune au « Monde », à lancer un processus de concertation afin de déposer une proposition de loi pour légaliser le cannabis. « *La légalisation du cannabis donnera les moyens d’agir plus efficacement pour protéger davantage nos concitoyens* » affirment-ils.**

Près de 18 millions de nos concitoyens ont déjà consommé du cannabis à titre récréatif, selon un récent rapport de l’Assemblée nationale. Alors que c’est interdit, 1,5 million en consomme régulièrement. Que nous le voulions ou non, il s’agit d’un sujet de société dont les pouvoirs publics doivent se saisir. Il est de la responsabilité du législateur d’apporter des réponses aux préoccupations légitimes qui existent, face à une situation qui nous échappe.

**Dans ce contexte, nous devons sortir du procès en laxisme fait régulièrement aux tenants d'une évolution du cadre légal. Nous, sénateurs socialistes, regardons la réalité en face : la situation est intenable. Les Français sont prêts à débattre de la consommation du cannabis dit récréatif.**

Nous tenons à apporter notre pierre à l'édifice, sans parti pris et dans la perspective d'une législation efficace. En effet, nous observons que la répression engagée dans le cadre de la prohibition est inefficace, inefficiente et injuste. Elle ne permet pas de protéger nos jeunes des dégâts sur leur santé d'une consommation incontrôlée. Elle maintient certains quartiers dans une dépendance très forte aux trafics qui se traduit par une insécurité et une violence insupportables pour les habitants. Elle mobilise des moyens conséquents pour un résultat en définitive quasi nul.

Face à cela, deux réponses existent. La première, la dépénalisation, est caractérisée par un maintien de l'interdiction avec une suppression des peines encourues. Ce serait un renoncement des pouvoirs publics qui s'amputeraient eux-mêmes des moyens d'agir. Il s'agirait d'acheter la paix sociale avec un certain cynisme. Nous refusons cette option démagogue et populiste.

Nous prônons l'autre voie : la légalisation. Sans minimiser l'impact sanitaire de la consommation du cannabis, nous considérons, à l'instar des politiques publiques existantes pour le tabac et l'alcool ou encore les jeux d'argent, que la légalisation donnera les moyens d'agir plus efficacement pour protéger davantage nos concitoyens et notamment notre jeunesse.

Le Monde

Merci à BB